



**delmont**  
**imaging**

## Politique santé et sécurité au travail

La politique santé et sécurité au travail décrit la façon dont Delmont imaging s'engage pour la sécurité et la santé de ses collaborateurs.

Nous, Delmont imaging, avons rédigé la présente politique dans le but d'identifier la conduite, les valeurs et les principes qui doivent guider notre travail et nos décisions au sein de notre entreprise, avec nos partenaires et dans notre communauté afin de remplir notre mission :

***Améliorer les soins et la prise en charge de toutes les patientes, quels que soient leur âge et leur devenir, en apportant à la profession des solutions innovantes, efficaces et moins traumatisantes.***

Nous nous engageons à respecter ces principes dans tout ce que nous faisons, afin que nos activités reflètent positivement nos collaborateurs et notre entreprise.

## Contenu

Nos engagements pour la santé et la sécurité au travail.....	3
Système de management de la sécurité et de la santé au travail.....	4
Responsabilité de la direction .....	4
L'évaluation des risques professionnels.....	4
Gestion des incidents.....	5
La culture sécurité et santé.....	5
Engagement de nos collaborateurs.....	5
Engagement de nos partenaires .....	6
Information et entrée en vigueur.....	7

## Nos engagements pour la santé et la sécurité au travail

### ➤ Prévenir les risques professionnels

Nous identifions, analysons et mettons en place les actions nécessaires pour réduire au maximum les risques professionnels, qu'ils soient physiques ou psychiques, pour la totalité de nos collaborateurs, quelles que soient leurs activités dans l'entreprise.

### ➤ Promouvoir la sécurité et la santé

Nous accompagnons et formons chaque collaborateur afin qu'il soit conscient des dangers et les bonnes pratiques pour sa santé et sa sécurité. Nous assurons un partage des connaissances afin d'améliorer constamment notre démarche.

### ➤ Assurer la transparence

Nous communiquons de manière transparente et nous nous conformons aux lois et réglementations en vigueur, afin que chaque collaborateur soit alerté des risques associés à ses fonctions et qu'il puisse se conformer aux règles afin d'assurer sa sécurité.

# Système de management de la sécurité et de la santé au travail

Nous nous engageons dans la santé de nos collaborateurs autant que nous nous engageons dans la santé de la femme. Nous croyons que toute stratégie commerciale réussie doit être établie dans une perspective à long terme, et, à ce titre, doit assurer la santé de ses collaborateurs.

Pour accomplir cette stratégie, nous établissons un système de management de la sécurité et de la santé au travail conformément aux normes internationales de la série ISO 45000, avec des objectifs définis, suivis et mis à jour.

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils s'engagent proactivement dans ce système avec, si nécessaire, une remise en question des paradigmes économiques communément établis. Cette démarche doit autant assurer la pérennité de l'entreprise que la santé de tous les collaborateurs et la seule recherche du profit immédiat ne doit en aucun cas la remettre en cause.

## Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la santé et la sécurité au travail de tous les collaborateurs de Delmont imaging, et doit offrir à tous les collaborateurs un espace de travail sain et sûr.

Pour cela, la direction s'engage à :

- Etablir et communiquer la présente politique,
- Vérifier son compréhension et son approbation par l'ensemble des collaborateurs,
- S'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières soient suffisantes pour mettre en place cette politique,
- Désigner un correspondant santé et sécurité compétent, représentant l'ensemble du personnel, afin d'établir une politique d'échange continue et transparente.

Ensemble, la direction et les collaborateurs établissent les objectifs d'amélioration de la santé et sécurité au travail, les suivent et les révisent annuellement.

## L'évaluation des risques professionnels

Nous établissons une évaluation des risques professionnels la plus exhaustive possible sur l'ensemble de nos activités afin d'identifier tous les dangers auxquels sont soumis nos collaborateurs. Cette évaluation nous permet de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

Cette évaluation est revue de manière régulière afin d'être la plus proche de nos activités en prenant en compte :

- Tous les retours des collaborateurs pour améliorer leur sécurité et leur santé,
- Les analyses réalisées post incidents,
- Les standards internationaux et l'état de l'art sur l'évaluation des risques professionnels,
- La réglementation en vigueur.

Cette évaluation est synthétisée dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), et est disponible à tout collaborateur sur demande.

## Gestion des incidents

Malgré nos efforts de prévention grâce à l'évaluation des risques professionnels, des incidents, comme les accidents de travaux, peuvent se produire. Ceux-ci ne sont pas des fatalités et leurs répétitions peut être évitées.

Nous avons mis en place les procédures adéquates de gestion des incidents pour :

- Les gérer dans les meilleures conditions et les plus brefs délais afin d'éviter toutes aggravations potentielles,
- Informer les parties prenantes ainsi que les autorités compétentes,
- Déterminer les causes profondes de l'incident afin de mettre en place les actions correctives et préventives requises.
- Vérifier l'efficacité des actions mise en place.
- Communiquer auprès des collaborateurs sur l'incident et les mesures qui en ont découlé.

## La culture sécurité et santé

Au-delà des risques professionnels, en tant qu'entreprise du domaine médical, nous privilégions une forte culture de la sécurité et de la santé en renforçant l'implication de l'ensemble des collaborateurs.

Celle-ci est organisée à travers :

- Des formations internes et externes adéquates par rapport aux risques identifiés et à la demande de tout collaborateur,
- Des sensibilisations aux enjeux de la santé physique et mentale au travail,
- Des échanges mensuels entre la direction et les instances de représentation du personnel dont le référent sécurité et santé au travail,
- L'adhésion de chaque collaborateur à une mutuelle santé performante pour un suivi médical pérenne, tout en s'adaptant aux contraintes réglementaires locales.

Afin d'impliquer et responsabiliser nos collaborateurs, nous réalisons des retours d'expérience à l'issue de la revue du DUERP, ou de tout incident majeur de sécurité.

## Engagement de nos collaborateurs

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils soient moteurs du changement à opérer pour minimiser les risques professionnels. Pour cela, nous encourageons nos collaborateurs à coopérer avec la direction et tous leurs collègues de travail à maintenir un environnement sûr.

Chacun de nos collaborateurs s'engage à tout moment à :

- Respecter les procédures et les consignes de sécurité,
- Participer activement aux formations,
- Rapporter tous les risques et les dangers identifiés dans le milieu de travail,
- Aider à élaborer des mesures permettant d'éliminer, de préférence à la source, les risques et les dangers présents dans leur environnement de travail,
- Remonter toutes les idées d'amélioration à son responsable,
- Exercer son droit d'alerte s'il est témoin d'un événement ne respectant pas la présente politique.

## Engagement de nos partenaires

Nous attendons de nos partenaires de notre chaîne d'approvisionnement le même niveau d'exigences en termes de sécurité et de santé au travail et pouvons les sélectionner et les radier en conséquence.

Nous ne nous engageons pas dans une démarche moraliste envers nos partenaires mais au contraire nous les accompagnons dans leur propre démarche et partageons notre propre expérience acquise.

## Information et entrée en vigueur

La présente politique est communiquée individuellement à chaque employé lors de son embauche et annuellement pendant son entretien individuel. Toutes questions peuvent être adressées à [policies@delmont-imaging.com](mailto:policies@delmont-imaging.com).

Veillez prendre le temps de vous familiariser avec cette politique. Elle est une ressource afin de comprendre nos principes et nos valeurs et ainsi savoir ce que l'on attend de chacun en tant que représentant de la société, et également nos partenaires, pour qu'ils sachent ce qu'ils peuvent attendre de nous.

Si vous vous trouvez dans une situation qui, selon vous, peut enfreindre la présente politique ou si vous avez des questions ou des préoccupations liées à celle-ci, veuillez en parler rapidement à votre responsable ou au responsable qualité. En cas de doute, la société souhaite que vous preniez le parti de la dénonciation et ne tolérera pas de représailles à l'encontre de quiconque pour une telle dénonciation. Il est de la responsabilité de tous les collaborateurs de contribuer à assurer le respect de cette politique.



297 Av. du Mistral - 13600 La Ciotat - France  
Tel. : +33 (0) 9 51 51 30 30 - Fax +33 (0) 97 51 31 00  
[www.delmont-imaging.com](http://www.delmont-imaging.com) - [contact@delmont-imaging.com](mailto:contact@delmont-imaging.com)